

Janvier 2023

#06



Vallée de
Saint-Amarin
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

À l'Unisson

Magazine d'information intercommunal

Le Dossier p.4-6

Une animation culturelle étonnante



www.ccvsa.fr



SOMMAIRE

- P.4 - 6 **Dossier** : une animation culturelle étonnante
- P.7 **Tourisme** : le cyclisme comme outil de promotion
- P.8 **Eau & assainissement**
- P.9 **Aménagement & urbanisme**
- P. 10 **Équipements sportifs & économie d'énergie**
- P. 11 **Centre nautique & médiathèque**
- P. 12 **En bref**



- À l'Unisson n°6 - Janvier 2023
 - Directeur de la publication : Mme Anne-Sylvia Pischoff-Martinez
 - Directeur de la communication : Michel PINEL
 - Conseil Conception Rédaction : Auctavia Communication
 - Conception graphique : grafikexpo.fr
 - Impression : Publi H, certifié imprim'vert
6000 exemplaires, papier Couché recyclé, 135g/m²
 - Crédits photos : CCVSA, EMHT, Equinote, Collectif des possibles, Musicales du Parc de Wessering.
 - En couverture : Spectacle Equinote « Avant la nuit d'après », Stéphanie Nilles.
- La CCVSA remercie toutes les personnes ayant participé à l'élaboration du magazine intercommunal, et ayant accepté de témoigner ou de prêter leur image.



 Rejoignez-nous
sur Facebook

Madame, Monsieur,
Chers habitants de la Vallée de Saint-Amarin,

Une nouvelle fois, l'année qui vient de s'écouler n'aura pas répondu à nos attentes. Quand bien même la situation sanitaire semble s'améliorer, elle demeure encore fragile et interrogée.

L'économie a désormais pris le relais en nous rappelant que l'inflation n'est pas qu'un mal des années 1970. En avoisinant les 7% sur un an, elle touche tout le monde et frappe en priorité les plus démunis qui ont mécaniquement un pouvoir d'achat de plus en plus faible.

La Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin (CCVSA) ne sera pas épargnée. Comme vous, nous subissons la hausse des prix de l'énergie, de l'alimentation, des matériaux et matières premières. Par ailleurs, la loi nous contraint à recourir au marché et nous ne disposons plus de tarifs réglementés pour l'électricité et le gaz. Aussi, quand un contrat arrive à échéance, la tension est grande car nous ne savons pas à quelle sauce nous allons être mangés ! L'offre et la demande présentes à ce même moment orienteront alors le prix à payer qui tombera comme un couperet. A cela s'ajoutera l'incertitude du prochain car aucun fournisseur n'ose plus s'engager à moyen ou long terme.

Comment alors faire face à tout cela ?

L'enjeu réside véritablement dans le maintien des services publics dans un contexte des plus difficiles. La première réponse apportée est bien évidemment la réduction des coûts énergétiques. En matière de gaz, nous avons fait le choix au printemps dernier d'opter pour un contrat d'une durée de quatre années, soit la durée la plus longue possible au moment du renouvellement. Nous avons fait le pari que la situation n'allait pas s'améliorer de sitôt. Aujourd'hui, les indicateurs semblent nous donner raison. Bien entendu, nous avons également coupé l'éclairage nocturne dans nos zones économiques et remplacé l'éclairage traditionnel par du LED.

Mais « faire mieux » ne suffit plus, il convient désormais aussi de « faire autrement ». Tout d'abord, en agissant au niveau de notre masse salariale. Nous avons réorganisé les responsabilités des fonctions enfance et tourisme avec un rattachement direct à notre Directrice Générale des Services et aux élus référents. Cela a eu ses effets sans entacher la qualité du service. Ensuite, en agissant



au niveau des dépenses de fonctionnement de notre centre nautique et de nos salles de sports : fermeture durant huit semaines consécutives dès cet hiver et réduction des températures de l'eau et des douches à la piscine, réduction des températures à 16° et suppression des douches dans nos bâtiments sportifs, passage à une seule vidange annuelle de notre bassin intérieur et plan de rénovation du centre de loisirs qui se concentrera sur les aspects sécuritaires et thermiques. Enfin, nous poursuivons notre démarche d'implantation d'une ferme photovoltaïque sur un terrain pollué se situant au niveau de la friche basse du Parc de Wessering. Cette réalisation permettrait de produire l'équivalent de 34% des besoins énergétiques des ménages de la vallée.

Ces nombreuses modifications ne sont probablement qu'une étape. Elles sont nécessaires mais ne seront peut-être pas suffisantes. Quoi qu'il en soit, notre adaptabilité nous permettra de faire face. Aussi, je tiens ici à remercier l'ensemble de nos agents pour la qualité du travail fourni et leur implication régulière tout au long de l'année.

Bien chers toutes et tous, au nom de l'ensemble du Conseil communautaire, je vous souhaite, ainsi qu'à vos familles et à vos proches, une excellente année 2023, principalement la santé, si précieuse, mais aussi du bonheur et de la réussite, que le positif remplace ce marasme ambiant qui nous affecte depuis de trop nombreuses années !

Avec toute ma détermination et ma bienveillance,

Très chaleureusement,



Cyrille AST

Président de la Communauté de Communes
de la Vallée de Saint-Amarin



Une animation culturelle étonnante

La Culture est une compétence forte des collectivités locales qui aiment à faire vivre leur territoire.

Par exemple, la Ville de Saint-Amarin soutient l'association du CAP, chargé de faire vivre l'équipement culturel éponyme en proposant de nombreux événements. S'agissant de la Communauté de Communes,

lorsqu'on évoque la compétence culture, on pense immédiatement à la médiathèque qui participe aussi au développement culturel de notre territoire.

La Communauté de Communes ne se limite pas à la lecture publique dans sa compétence culturelle. Elle soutient également la création

artistique, les actions culturelles et la formation théâtrale ou musicale. Aussi, dans le domaine de l'animation culturelle du territoire, nous vous proposons de découvrir quatre acteurs culturels importants. Ils réjouissent les habitants et favorisent la promotion de la Vallée de Saint-Amarin.

> L'École de Musique de la Haute Thur (l'EMHT)

L'EMHT est une association dynamique dédiée à l'enseignement musical et artistique qui rassemble 14 professeurs diplômés.

Sur le territoire de la Haute-Thur, l'EMHT est une référence pédagogique en matière d'enseignement musical et de danse.

L'association forme des élèves à la pratique amateur en proposant un enseignement riche et diversifié.

L'EMHT propose des cours de musique pour les disciplines suivantes : éveil musical, flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombone, euphonium, violon, violoncelle, harpe, piano, chant, guitare et batterie.

Elle propose aussi un enseignement de danse classique, de « tap dance » (claquettes américaines) et

de théâtre pour enfant, nouveautés cette année.

L'école donne également une place de choix aux pratiques collectives que sont les orchestres Adagio et Allegro, le groupe vocal pour ados « Starlink » et les deux groupes de musiques actuelles.

Les élèves suivent un cursus d'enseignement en accord avec le schéma proposé par le Conseil Départemental de la Musique et de la Culture. Ils passent des évaluations à l'issue de chaque cycle qui valident leur progression.

Les élèves se produisent en public tout au long de l'année lors des auditions de classes et des différents concerts et spectacles, notamment le Gala de fin d'année, moment fort de l'École de Musique de la Haute-Thur !

L'école de Musique de la Haute Thur est présidée par Mme Catherine Munsch et le siège de l'association est situé dans le bâtiment Les Écuries du Parc.



> En savoir plus :
www.emht.fr
ecoledemusique@emht.fr

> Le Collectif des Possibles

Créé en janvier 2017, le Collectif des Possibles est composé d'artistes professionnels du spectacle vivant, des arts plastiques, de la musique, d'artisans et d'amateurs.

Quarante membres actifs, tous habitants de la Vallée de Saint-Amarin et une équipe de trois salariées, sont impliqués pour faire vivre cette association.

Habités par une passion commune, ils se sont donné pour mission de développer et partager un espace pluridisciplinaire, artistique et culturel, ancré dans notre territoire.

Le Collectif est animé par trois axes d'action : la création, la transmission et la diffusion.

Il propose des ateliers artistiques à destination des enfants « Les Mercredis au Collectif ». Ils sont organisés aussi bien dans le Parc de Wesserling que dans les salles des fêtes des communes situées dans la CCVSA.

Le Collectif propose également des stages pendant les vacances scolaires et des week-ends de stage pour les adultes.

Il accueille aussi des artistes professionnels ou en devenir en "résidences".

Ils présentent leur étape de travail au public à l'occasion de « sortie de résidence ».

Parallèlement, tous les deux ans, les membres du Collectif des Possibles organisent le Festival Multi Prises.

En itinérance dans la Communauté de communes, c'est un temps fort de rencontres accessibles à tous.

Implanté dans le Parc de Wesserling, le Collectif des Possibles peut compter sur le soutien sans faille de la Communauté de Communes qui est un partenaire central du projet, depuis sa création en 2017.

Aujourd'hui, après cinq ans d'existence, le Collectif des Possibles continue à poursuivre ses objectifs avec les habitants de la Vallée de Saint-Amarin et avec la volonté de se rapprocher de toutes les communes et acteurs culturels du territoire.



> En savoir plus :
www.collectifdespossibles.fr
contact@collectifdespossibles.fr



> EquiNote, un cirque au Parc de Wesserling

Le cirque - théâtre - équestre, EquiNote, a été créé de toutes pièces par des artistes, rêveurs et passionnés qui souhaitaient favoriser la liberté d'expression, par les

déplacements des humains et des chevaux. Les balbutiements, les prémices ont lieu à Mollau en 2010 avec leur premier spectacle Les chevaux sur la soupe, dîner spectacle sous chapiteau. En 2011, ils organisent le festival Crins de Folie au parc de Wesserling.

Depuis 2012, en totale itinérance, EquiNote se produit un peu partout en France et en Belgique. La compagnie est reconnue nationalement et institutionnellement (Région, DRAC, Ministère de la Culture).

En 2017, EquiNote, cherchant des quartiers d'hivers et hors tournées, favorise la création d'une plateforme d'accueil au milieu des bâtiments du Parc de Wesserling, grâce au soutien de la DRAC Grand Est et de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin.

Cette plateforme répond non seulement aux besoins d'exercices et de soins des chevaux, mais sert aussi à préparer les prochains spectacles. Dernièrement en septembre 2022, 5 représentations d'Avant la Nuit d'après ont eu lieu : 400 élèves et

1400 personnes ont été accueillies sous le chapiteau.

Le travail artistique singulier du cirque EquiNote mêle les arts du cirque, les arts équestres et le théâtre en proposant des spectacles tout public : des fresques vivantes où se racontent des histoires en images inspirées de notre actualité et des relations humaines et animales.

Aujourd'hui, avec ses 3 chapiteaux, 7 chevaux et une quinzaine de personnes, EquiNote compte plus de 150 000 personnes accueillies pour environ 80 lieux de tournée depuis les débuts de la compagnie.



> En savoir plus :
www.cie-equinote.fr
contact@cie-equinote.fr





> Les Musicales du Parc de Wesserling



Depuis 18 ans, les passionnés de musiques classiques se donnent rendez-vous aux musicales du Parc de Wesserling. La 16^e édition avait lieu du 14 au 23 octobre dernier, après une interruption de deux ans, due à la crise sanitaire.

Les Musicales, c'est l'occasion de découvrir une jeune génération d'artistes musiciens talentueux qui se produisent au Théâtre de Poche du Parc de Wesserling. Une ancienne chaufferie industrielle, qui accueille aussi des artistes plasticiens, et confère au lieu une ambiance toute particulière.

Des concerts originaux, des programmes insolites, mais toujours de très grande qualité artistique sont donnés dans d'excellentes conditions : mur acoustique, piano Steinway, après concerts en présence des artistes autour d'une dégustation de produits du terroir, d'un verre de vin de nos vignerons partenaires ou d'une bière artisanale.

Ce festival est le fruit d'un pari un peu fou visant à organiser des concerts classiques de très haut niveau loin des lieux habituels de concert.

En 2005, fut mise en place la première édition des « Musicales du Parc de Wesserling » pour promouvoir de jeunes artistes musiciens

émergents, sous la direction de Didier Kleimberg, président fondateur. Ce festival s'est développé d'année en année, fédérant un public toujours plus large, ne programmant que des artistes classiques de très haut niveau, en formation ou déjà confirmés.

Ce festival est désormais reconnu dans le monde des musiciens, d'Europe et d'ailleurs, qui sont de plus en plus nombreux à vouloir s'y produire. La Communauté de Communes accompagne le Festival des Musicales du Parc de Wesserling pour partager des expériences culturelles de haut-niveau.

Ces quatre acteurs de la vie culturelle de la Vallée de Saint-Amarin prouvent qu'il est possible de proposer une activité culturelle dense, de qualité, pour tous les publics.

La Communauté de Communes s'en réjouit et compte poursuivre son soutien au bénéfice de tous les habitants de notre territoire.

> En savoir plus :
www.les-musicales-du-parc.org
concerts.wesserling@gmail.com





Le cyclisme comme outil de promotion

La Communauté de Communes compte sur le tourisme pour favoriser le développement de la Vallée.

S'appuyant sur un riche patrimoine naturel, la collectivité souhaite assurer la promotion de son territoire par l'organisation ou la venue d'événement de portée nationale, voire internationale. Cela a été le cas avec le passage du Tour de France féminin l'année passée. Ce sera encore le cas avec le passage du Tour de France masculin et l'organisation de l'Alsacienne. Deux courses cyclistes de renom qui assureront la promotion de la Vallée de Saint-Amarin.

➤ Tour de France : Markstein, étape finale avant les Champs !

L'annonce est tombée le 27 octobre dernier ! Le Markstein a été désigné site d'arrivée de la vingtième étape du Tour de France 2023 qui reliera, le samedi 22 juillet prochain, Belfort à la station quatre saisons, au cœur des Hautes Vosges d'Alsace !

44 ans après la dernière arrivée au sommet d'un col du Massif des Vosges (1979 - arrivée au Ballon d'Alsace), le Tour de France s'offre un périple d'anthologie qui comporte six ascensions et un dénivelé positif de 3500 m, au cours des 133 km proposés aux coureurs. Le vainqueur du Tour de France 2023, sera « couronné » le lendemain sur les Champs-Élysées, et donc connu en Alsace au soir de cette magnifique étape !

Après le succès du Tour de France féminin, une nouvelle page de l'histoire du Tour s'écrit dans la Vallée de Saint-Amarin.

C'est l'occasion de présenter notre belle vallée au monde entier !

L'évènement étant retransmis dans plus de deux cents pays.

➤ L'Alsacienne

La Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin a aussi décidé d'accueillir un autre évènement cycliste : l'Alsacienne. Un évènement cycliste international qui sera organisé depuis le Lac de Kruth-Wildenstein.

L'Alsacienne accueille plus de 2000 cyclistes, femmes et hommes, de tous âges. En cinq éditions, 32 nationalités et 78 départements français ont été représentés. Quelque 800 haut-rhinois et autant de Bas-Rhinois participent généralement à cet évènement cycliste majeur en France.

Des participants qui génèrent plus de 3000 nuitées dans les hôtels, campings, gîtes. Tout en sachant que la moitié des consommateurs de nuitées poursuivent leur séjour après la course.



➤ Appel aux bénévoles

Assister au départ, être cycliste au cœur du peloton ou être bénévole c'est vivre et partager des émotions. Le succès de L'Alsacienne repose essentiellement sur 170 bénévoles. Des personnes qui prennent de leur précieux temps pour accueillir, partager, servir avec plaisir.

Les missions consistent au placement de centaines de voitures sur le parking, la mise en place et le rangement du site d'accueil (garnitures, barrières de sécurité, tonnelles), chauffeurs, signaleurs aux intersections, la tenue du sas de départ et d'arrivée, la distribution des repas...

Les missions sont de durées variables. Elles se déroulent sur le site d'accueil ou sur les parcours, du vendredi 23 au lundi 26 juin 2023.

• Devenir bénévole



Aussi, nous souhaitons la bienvenue à tous ceux qui aiment vivre des temps forts au cœur d'un grand évènement sportif, à celles et ceux qui aiment véhiculer la dynamique d'un territoire.

Pour tous renseignements : contact@ccvsa.fr
ou bene@alsacienne-cyclo.org

Pour s'inscrire : dès le 2 avril 2023 à la page BENEVOLES de www.alsacienne-cyclo.org



Travaux d'eau potable en cours rue Noire à Kruth :

>265 mètres linéaires de canalisations renouvelés

>17 branchements

> Assainissement non collectif : bilan du programme d'aide de l'agence de l'eau Rhin-Meuse

La Communauté de Communes avait conclu, en 2016, un programme de partenariat avec l'agence de l'eau Rhin-Meuse afin que des particuliers puissent bénéficier de subventions pour réhabiliter leur installation d'assainissement non collectif. Les derniers travaux subventionnés ont été réalisés à l'automne dernier.

Ce programme d'aide a permis la mise en conformité de

294 installations d'assainissement non collectif (sur les 307 éligibles) pour un total d'aides versées de **2 499 347,68 €**. L'agence de l'eau Rhin-Meuse n'a pas reconduit ces aides pour son programme d'intervention 2019-2024.



> Sécheresse : des mesures exceptionnelles prises cet été

La sécheresse a fortement impacté les ressources en eau.

Durant le mois de juillet, la source qui alimente la rue Bel-Air et la rue du Gomm à Oderen s'est tarie. Des travaux ont dû être réalisés en urgence par SAUR pour alimenter cette zone depuis le forage.

Durant le mois d'août, les habitants du Frenz à Kruth ont subi des coupures d'eau en raison d'une forte diminution du débit des sources à un niveau jamais atteint depuis le début des mesures en 2003.

Le réservoir a dû être réalimenté par camion-citerne en l'absence d'autres solutions alternatives. Le remplissage a été effectué à Husseren-Wesserling à raison de 4 allers-retours par jour.

Durant plusieurs semaines, il a fallu effectuer un remplissage hebdomadaire de 60 m³.

Pour pallier ces épisodes de sécheresse, différentes solutions sont à l'étude. La première consiste à renouveler des canalisations pour diminuer les pertes d'eau dans le réseau.

La deuxième solution consiste à mettre en place une unité de traitement de l'arsenic au tunnel d'Urbès. La source du tunnel a l'avantage d'avoir un débit constant toute l'année et d'être peu vulnérable aux pollutions. Elle est cependant naturellement chargée en arsenic et nous sommes donc contraints de la diluer avant de la distribuer. Cette ressource est donc sous-utilisée. La mise en place d'un traitement permettra une utilisation optimale de cette ressource précieuse.

> Travaux au niveau de la canalisation d'assainissement longeant la Thur

Les travaux de reprise de l'étanchéité ont commencé début novembre. Une gaine (en jaune sur la photo) est tirée à l'intérieur de la canalisation. Puis, de l'air sous pression permet de plaquer la gaine contre la canalisation existante. Des lampes à rayonnements ultraviolets sont ensuite envoyées dans la gaine pour la polymériser afin de la durcir.

La totalité de l'opération prend environ 5h par tronçon (entre 2 regards). Une fois la pose de la gaine terminée, des travaux d'étanchéité sont réalisés à l'endroit de chaque regard.

Enfin, des inspections télévisées et des tests d'étanchéité permettent de vérifier la conformité des travaux.





Chantiers participatifs sur une maison ancienne à Oderen



Le plan de sauvegarde est lancé

Cette année 2022 a vu la Communauté de Communes s'engager dans un plan de sauvegarde du bâti ancien. Opérationnel depuis le mois d'avril dernier, ce plan a pour objectif de sensibiliser, former, accompagner techniquement et financièrement les propriétaires qui souhaitent s'engager dans un projet de sauvegarde et de rénovation du bâti ancien.

• Se former à la rénovation du bâti ancien

L'année 2022 a également été riche en apprentissages avec l'organisation sur le territoire de modules de formation à l'écorénoovation du bâti ancien, organisé par le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges en partenariat avec la Communauté de Communes.



Vous êtes professionnel du bâti et êtes intéressé par la formation ?
Voici le programme 2023 :

• Formation « écorénoovation du bâti ancien » en 2023...

... cette formation certifiante est organisée par l'INSA de Strasbourg en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges et la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin. Elle permet d'aborder toutes les phases de la rénovation énergétique du bâti ancien répartie sur 5 modules de 2 jours tout au long de l'année et

encadré par des professionnels de la construction. La Communauté de Communes a le plaisir d'accueillir cette formation sur son territoire. Les inscriptions sont ouvertes pour la session 2023 !

Pour plus de renseignements :
Écorénoovation du bâti ancien (ERBA) - INSA Strasbourg (insa-strasbourg.fr)
Contact : Jérémy RONCHI,
03 89 77 90 35,
j.ronchi@parc-ballons-vosges.fr

parois, les pathologies du bâtiment, la biodiversité et des visites thématiques auprès de projets exemplaires (rénovation d'une ancienne ferme bloc à Oderen) et d'entreprises locales vertueuses (scierie Arnold à Kruth). Des chantiers participatifs ont également été réalisés sur la commune d'Oderen pour une initiation des enduits à la chaux extérieurs.

• Des aides financières et techniques pour une bonne rénovation du bâti ancien



En termes de premier bilan, une dizaine de foyers ont pu bénéficier d'aides financières (ravalement de façade, changement de portes, fenêtres, volets, bardage bois...). Un soutien qui vient en complément des aides financières à la rénovation énergétique de l'État. Outre le moyen d'obtenir un soutien financier, il a été possible aussi de recevoir des conseils techniques délivrés par notre architecte-conseil.

Vous avez un projet de rénovation et souhaitez davantage de renseignements ?

Contactez notre architecte-conseil à la Communauté de Communes, qui ne manquera pas de vous proposer un rendez-vous.

> Laura KWIATKOWSKI Tél. 03 89 82 60 01



Équipements sportifs et économie d'énergie



➤ Dans les salles de sport

La Communauté de Communes possède 3 salles de sport intercommunales (Fellering, Moosch et le gymnase du collège de Saint-Amarin) utilisées par de nombreuses associations de la vallée.

Pour limiter le poids de la flambée des prix de l'énergie, les mesures suivantes ont été prises :

- Chauffer les salles à 16°C maximum, comme le font déjà d'autres collectivités.
- Couper l'eau des douches.
- Changer l'éclairage pour du LED.



Les coûts liés aux consommations énergétiques ont considérablement augmenté au point de voir certaines collectivités fermer l'accès à leurs équipements publics.

Sous la direction de M. José SCHRUFFENEGGER, vice-président chargé des équipements sportifs, les élus et les agents de la collectivité ont engagé une réflexion dans le cadre d'un comité consultatif qui a abouti à la mise en place d'un plan de sobriété énergétique.

➤ Au centre aquatique de Wesserling

La Communauté de Communes a rapidement mis en place des mesures d'économie au centre nautique pour réduire les charges énergétiques.

- Baisser les températures lors de la fermeture de l'établissement les week-end prolongés.
- Changer le thermostat et diminuer l'eau des douches.
- Avancer la fermeture du mercredi soir à 20h30.
- Remplacer toutes les ampoules par du LED.
- Faire une vidange hivernale plus longue : mise à l'arrêt total de l'équipement pendant la période la plus froide semaine 1 à 8.
- Proposer une fermeture complète du vendredi pendant l'ensemble de l'année scolaire (petites vacances comprises).
- Limiter la venue des scolaires sur 3 jours.

Malheureusement, le coût de l'énergie ne cesse de grimper et la Communauté de Communes doit prendre des mesures supplémentaires :

- Ne plus surchauffer le bassin ludique de 1°C le mercredi matin pour les séniors et le jardin aquatique.
- Fermer 30 minutes plus tôt le jeudi soir, soit comme le mercredi à 20h30.
- Augmenter de façon mesurée les tarifs des carnets et d'abonnement en janvier 2023.

Ces mesures qui ont été bien accueillies dans l'ensemble ont permis de maintenir les activités jusqu'à Noël et d'économiser environ 55 000 €. Malheureusement au vu du prix exorbitant de l'énergie (gaz et électricité), les élus de la CCVSA ont dû se résoudre à fermer le centre aquatique pour les mois de janvier et février 2023, économisant ainsi environ 130 000 euros sur le déficit de l'équipement.



Centre aquatique

> Les vidanges annuelles des bassins.

Lors des vidanges complètes de la piscine, l'eau est directement évacuée dans la Thur.

Jusqu'à présent nous faisons encore deux vidanges totales par an, l'une début septembre et l'autre fin janvier/début février.

Mais avec les changements climatiques, l'ARS (Agence Régionale de Santé) n'autorise désormais qu'une seule vidange complète par an lors des périodes de « hautes eaux », c'est-à-dire en hiver ou au printemps.

La Communauté de Communes a décidé de l'effectuer au mois de janvier.

La pataugeoire, zone plus sensible, pourra ponctuellement être vidée et nettoyée, comme c'est déjà le cas aujourd'hui. Les bassins intérieurs resteraient en eau et en traitement, mais sans chauffage, pendant l'été.

i Bon à savoir :

la piscine est fermée du
31 décembre 2022 au
26 février 2023 inclus.

> Un bilan positif

Pour le centre aquatique de Wesserling, nous pouvons considérer que 2022 a été une belle année.

Depuis la fin des restrictions sanitaires, les usagers reprennent leurs bonnes habitudes. L'été très ensoleillé nous a permis d'accueillir 25 000 nageurs et toutes nos activités ont pu reprendre normalement en automne !

Depuis le mois d'octobre, nous avons mis en place un nouvel appareil hydraulique pour l'accès des personnes à mobilité réduite (max. 120 kg) dans le bassin de natation.

Ombre au tableau, la crise énergétique s'est invitée dans la gestion de nos équipements sportifs.

Médiathèque, des partenariats multiples

La médiathèque l'Étoffe des Mots aime recevoir le public. Créée en 2012, elle attire chaque année des milliers de visiteurs qui s'adonnent à la lecture et empruntent des livres, DVD ou CD. Avec un catalogue de 23 000 documents, elle satisfait de nombreuses personnes.

L'école peut être considérée comme le premier partenaire de la médiathèque. 30 classes sont attendues durant cette année scolaire. Il en est de même du domaine de l'enfance avec le secteur enfance et petite enfance de la Communauté de Communes. Le réseau des assistantes maternelles multiplie les rencontres et échanges avec la médiathèque.



Les parents ne sont pas oubliés, associés au réseau de parentalité. D'ailleurs, le café des parents aime organiser ses rencontres à la médiathèque.

D'autres partenariats sont moins connus, comme celui développé avec l'IME Jacques HOCHNER de Thann.

Une fois par mois, des enfants de l'IME sont accueillis par deux bibliothécaires de la médiathèque pour les familiariser au livre, favoriser un certain éveil et développer de nouveaux centres d'intérêt.

En 2023, la médiathèque développe un nouveau partenariat avec le Collectif des Possibles, dans l'idée de développer un lien entre la lecture et la pratique artistique.

Il sera proposé de nombreuses actions dont un spectacle de marionnette avec des livres découpés... à découvrir très prochainement !

> Un prix pour la Parité

Le 1^{er} décembre dernier à Sélestat, la Communauté de Communes s'est vue distinguée pour son action engagée dans la parité.



> Petite enfance/Multi-accueil

Avis aux parents, il reste des places disponibles, essentiellement le mercredi (chez les petits comme chez les grands pour la journée complète) et des demies journées sur les autres jours de la semaine.

> L'éco rénovation exemplaire du presbytère de Geishouse

Le projet d'éco rénovation du presbytère de Geishouse est lancé ! Accompagnés du groupement de maîtrise d'œuvre Mayker, Buob, IMAE et I4, les premières études voient le jour en janvier 2023.

Pour démarrer, une réunion de concertation a eu lieu le samedi 19 novembre avec les Geishousois pour déterminer leurs besoins pour le village afin de les intégrer dans le projet de rénovation. Des échanges riches qui vont pour sûr apporter une réelle valeur ajoutée à la rénovation.

Le presbytère est destiné à rester en partie un espace ouvert au public pour des événements et animations diverses, par et pour les habitants.



> Animations jeunesse

Les activités de l'été 2022, organisées par le service des ACEM, ont transporté les enfants vers de belles aventures.

Dans une ambiance de rire, de partage et d'apprentissage en un clin d'œil, les enfants sont devenus des stars à la découverte de classiques cinématographiques, se sont plongés dans un univers de survie, ont côtoyé Kiki la petite sorcière, ont découvert le décor de Charlie la Chocolaterie et pour finir se plonger dans un monde d'empathie et d'échange avec l'imaginaire du Petit Prince.

Durant toutes ces aventures, les enfants ont participé à de belles balades, visité une chocolaterie à Heimsbrun, une confiserie à Plainfaing et se sont évadés toute une journée au parc du Petit Prince à Ungersheim.

En parallèle de toutes ces sorties, diverses créations artistiques, des grands jeux, des moments de détente et des actions sportives ont enrichi leurs vacances.

> Boîte à livres

Une boîte à livres a été mise en place au Centre nautique, par la médiathèque. Elle est accessible pour tous aux horaires d'ouverture de la piscine.

> On recrute à la piscine

Le centre aquatique de Wesserling recrute pour la saison estivale (des postes au service ménage et des postes en tant que maître-nageur sauveteur (titulaire du BNSSA, BEESAN ou BPJEPSAAN). Postulez dès maintenant en écrivant à l'adresse suivante : contact@ccvsa.fr



Vallée de
Saint-Amarin
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES